

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–9 novembre 2006**



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2006/17**

22 février 2007

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les principaux points des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération lors de la mise en oeuvre des décisions et recommandations du Conseil figurant dans le document WFP/EB.2/2006/16.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).



## TABLE DES MATIERES

|   | Page |
|---|------|
| <b>INTRODUCTION LIMINAIRE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF</b>   |      |
| 2006/EB.2/1 <b>Introduction liminaire du Directeur exécutif</b>   | 1    |
| <b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>  |      |
| 2006/EB.2/2 <b>Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants: Cadre d'action général</b>  | 3    |
| 2006/EB.2/3 <b>Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: deuxième rapport intérimaire sur le plan d'exécution</b>   | 4    |
| <b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>   |      |
| 2006/EB.2/4 <b>Troisième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales du secteur public</b>  | 5    |
| 2006/EB.2/5 <b>Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005</b> | 5    |
| 2006/EB.2/6 <b>Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2006–2007</b>  | 6    |
| <b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST</b>   |      |
| 2006/EB.2/7 <b>Programme de pays—Tchad 10478.0 (2007–2010)</b>  | 6    |
| 2006/EB.2/8 <b>Programme de pays—Guinée 10453.0 (2007–2011)</b>   | 6    |
| 2006/EB.2/9 <b>Projet de programme de pays—Sénégal 10451.0 (2007–2011)</b>  | 6    |
| 2006/EB.2/10 <b>Rapport sur la suite donnée à l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005</b>   | 6    |
| <b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE</b>  |      |
| 2006/EB.2/11 <b>Programme de pays—Éthiopie 10430.0 (2007–2011)</b>  | 8    |
| 2006/EB.2/12 <b>Programme de pays—République-Unie de Tanzanie 10437.0 (2007-2010)</b>   | 8    |
| 2006/EB.2/13 <b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Burundi 10528.0</b>                       | 8    |
| 2006/EB.2/14 <b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—République-Unie de Tanzanie 10529.0</b>   | 8    |
| 2006/EB.2/15 <b>Projet d'assurance-sécheresse en Éthiopie: mise à jour et plan de travail relatif à la gestion des risques météorologiques pour 2007</b>            | 10   |
| <b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE</b>   |      |
| 2006/EB.2/16 <b>Programme de pays—Mozambique 10446.0 (2007-2009)</b>  | 11   |
| 2006/EB.2/17 <b>Projet de programme de pays—Zambie 10447 (2007–2010)</b>  | 11   |
| 2006/EB.2/18 <b>Augmentation budgétaire pour l'IPSR—Afrique australe 10310.0</b>  | 11   |



**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**

|              |  |    |
|--------------|--|----|
| 2006/EB.2/19 | <b>Programme de pays—Bangladesh 10410.0 (2007-2010)</b>  | 12 |
| 2006/EB.2/20 | <b>Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation—Myanmar 10066.3</b> | 12 |

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| 2006/EB.2/21 | <b>Programme de pays—Égypte 10450.0 (2007-2011)</b>                   | 13 |
| 2006/EB.2/22 | <b>Programme de pays—Yémen 10435.0 (2007-2011)</b>                    | 13 |
| 2006/EB.2/23 | <b>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Tadjikistan 10231.0</b> | 13 |

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| 2006/EB.2/24 | <b>Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Amérique centrale 10212.0</b> | 14 |
|--------------|---|----|

**QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| 2006/EB.2/25 | <b>Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008</b> | 15 |
|--------------|---|----|

**QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION**

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| 2006/EB.2/26 | <b>Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif</b> | 16 |
| 2006/EB.2/27 | <b>Examen approfondi des ressources humaines</b>          | 16 |

|   |    |
|---|----|
| <b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS AU SOUDAN</b> | 17 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIÉS</b> | 18 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>Liste des sigles utilisés dans le présent document</b> | 20 |
|---|----|



## INTRODUCTION LIMINAIRE DU DIRECTEUR EXECUTIF

### Introduction liminaire du Directeur exécutif (2006/EB.2/1)

1. S'adressant aux membres du Conseil d'administration pour la dernière fois avant son départ, le Directeur exécutif a remercié le Conseil et ses collègues du PAM pour leur soutien et leur dévouement pendant les cinq années de son mandat, sans lesquels le PAM n'aurait pu remplir sa mission ni mettre en œuvre les décisions du Conseil. Il a rappelé que la mission du PAM et de son Conseil — porter secours aux victimes de la misère et de la faim, en particulier les femmes et les enfants — était une très lourde responsabilité. Malgré la hausse des cours des marchés céréaliers, la multiplication des catastrophes naturelles et l'augmentation du nombre des victimes de la faim, il était possible de résoudre les causes sous-jacentes de la faim. Il a invité les gouvernements du monde entier à s'atteler à cette tâche.
2. Le Directeur exécutif a brossé un rapide tableau des activités du PAM en 2006 et souligné la prompte mobilisation de 150 membres du personnel lors du conflit au Liban: le PAM avait fourni 13 000 tonnes de produits alimentaires à 800 000 bénéficiaires et apporté un appui aux autres organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales (ONG) au Liban et en République arabe syrienne dans les domaines de la logistique, des télécommunications et de la sécurité.
3. Le Soudan demeurait la plus vaste opération du PAM: en 2006, le Programme avait fourni des vivres à 4,3 millions de personnes pour un montant égal à 1 milliard de dollars É.-U. Il était peu probable que les besoins d'aide diminuent au Darfour, où 70 pour cent de la population souffrait d'insécurité alimentaire et où l'insécurité demeurait un grave problème. Le PAM avait besoin de 200 millions de dollars pour prépositionner des vivres en 2007. Dans le cadre d'autres programmes, le PAM nourrissait également 214 000 réfugiés au Tchad et 3,6 millions de personnes victimes de la sécheresse au Kenya. Le PAM n'avait pas réussi à entrer en possession de 65 000 tonnes de vivres pour son opération d'urgence en Érythrée et essayait d'obtenir un arbitrage. En butte à des problèmes de logistique et de sécurité en République démocratique du Congo, il n'avait pu porter secours qu'à 500 000 des 875 000 bénéficiaires initialement prévus. En République populaire démocratique de Corée, l'opération d'urgence destinée à couvrir les besoins de 1,9 million de personnes se heurtait à un grave déficit de financement et risquait d'être interrompue en février 2007. Des ressources supplémentaires étaient également nécessaires aux Philippines, où le PAM distribuait des vivres à 250 000 personnes déplacées sur 2 millions au total, en Afghanistan, où 3 à 4 millions de personnes étaient devenues vulnérables en raison de la sécheresse et d'autres problèmes, et en Éthiopie, pour mener à bien le projet pilote d'assurance-sécheresse. Grâce aux opérations menées en Afrique australe, 3,5 millions de personnes étaient nourries chaque mois et la famine avait été évitée; il était prévu d'étendre cette aide à 800 000 bénéficiaires supplémentaires en décembre 2006. À travers ses programmes d'alimentation scolaire, le PAM avait nourri 22 millions d'enfants dans le monde entier.
4. Le PAM avait amélioré le déploiement de son personnel ainsi que ses capacités d'intervention rapide en situation d'urgence en ayant recours au Compte d'intervention immédiate (CII), en coopérant avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et en utilisant ses entrepôts destinés aux interventions humanitaires au Ghana, en Italie, à Doubaï et en Irlande. Le PAM appréciait tout particulièrement les contributions



multilatérales, flexibles et non assorties de restrictions, essentielles au bon déroulement de ces opérations. Le Programme était en train d'élargir la base de ses donateurs et recevait en particulier des dons de membres du Conseil, de nouveaux donateurs et du secteur privé.

5. L'évaluation des risques et la gestion axée sur les résultats étaient progressivement intégrées à la pratique courante. La notoriété du PAM allait croissant, en grande partie grâce aux campagnes de publicité gratuite et à l'action des ambassadeurs itinérants. En 2006, le PAM avait recueilli 2,7 milliards de dollars, soit 50 pour cent de plus qu'en 2002. Le Groupe de personnalités de haut niveau avait approuvé le processus de réforme des Nations Unies et le système d'action groupée, le PAM étant l'une des institutions chef de file. Le Groupe avait insisté sur la nécessité de développer les partenariats et la collaboration interinstitutions, en particulier entre les organisations ayant leur siège à Rome qui devaient partager les informations sur les pays victimes de graves pénuries alimentaires.
6. Les membres du Conseil ont rendu un chaleureux hommage au Directeur exécutif pour le travail qu'il avait accompli pendant son mandat et ont promis de continuer à apporter leur soutien au PAM. Ils ont loué sa clairvoyance, son énergie et son dévouement et ont noté en particulier que, sous sa direction, le personnel du PAM avait toujours donné le meilleur de lui-même. Ils se sont félicités des résultats de la deuxième Enquête mondiale auprès du personnel et des mesures qui avaient été prises pour remédier aux problèmes qu'elle avait mis au jour. Le PAM a exprimé sa profonde gratitude à plusieurs membres du Conseil ayant fait des annonces de contributions.
7. Les membres du Conseil attendaient avec intérêt la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies, espérant en particulier qu'elle améliorerait l'efficacité de l'aide dans le cadre d'un système multilatéral unifié, tel que le système d'action groupée déjà utilisé avec succès en plusieurs circonstances. Certains membres du Conseil estimaient que des mécanismes de financement plus souples permettraient de mieux appuyer l'action du PAM, en particulier des contributions multilatérales non liées et en espèces. Ils sont convenus de l'utilité du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et de l'importance pour le PAM de recueillir des fonds auprès du secteur privé. Il a été souligné qu'il fallait renforcer les capacités des gouvernements de s'attaquer aux causes structurelles de la faim et que des investissements publics et privés seraient nécessaires à cette fin. Outre le renforcement de la collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome, de nouveaux partenariats seraient essentiels à la réussite de ces réformes.
8. Les membres du Conseil ont demandé au PAM de rechercher des moyens souples et innovants de répondre aux situations d'urgence et aux besoins humanitaires à plus long terme; les avis étaient partagés concernant le projet d'assurance-sécheresse en Éthiopie, mais le PAM a été félicité pour cette innovation. Des méthodes ont été proposées pour combattre la pauvreté, parmi lesquelles les dispositifs de microcrédit permettant aux groupes vulnérables de nourrir leur famille. Les membres du Conseil ont souligné l'importance d'une gestion rigoureuse et transparente.
9. Certains membres du Conseil ont souhaité être informés de la manière dont le PAM évaluait les appels des gouvernements demandant à bénéficier d'une opération d'aide alimentaire et appréciait les capacités d'un pays de gérer lui-même l'intervention ou d'en partager la responsabilité avec le PAM. Le travail réalisé par le Secrétariat pour améliorer la qualité des évaluations des besoins d'urgence, tant sur le plan technique qu'institutionnel, a été salué; les membres du Conseil ont noté la nécessité d'en évaluer les résultats du point de vue des bénéficiaires.



10. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Directeur exécutif a fait observer que l'efficacité et la rentabilité devaient sous-tendre les efforts de changement et de partenariat demandés par la réforme des Nations Unies, car un surcroît de bureaucratie diminuerait la capacité d'intervention rapide du PAM. Le Programme mettait déjà en œuvre le système d'action groupée, notamment au Liban, mais les ONG devaient y participer davantage. Le Directeur exécutif a rappelé que certaines situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle ne surgissaient pas brutalement. Ainsi, l'aide humanitaire fournie par le PAM dans le cadre de son mandat pourrait couvrir les 20 millions d'orphelins du sida en Afrique subsaharienne en ayant recours aux dispositifs les plus efficaces proposés par les donateurs.
11. Le Directeur exécutif a remercié le Conseil pour les contributions annoncées par plusieurs représentants durant la session et souligné l'importance des dons multilatéraux non assortis de restrictions. Il a conclu son allocution en remerciant les membres du Conseil de leurs paroles élogieuses et les a acceptées au nom de l'ensemble de ses collègues du PAM.

---

## QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

### **Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants: Cadre d'action général (2006/EB.2/2)**

12. Le Secrétariat a présenté un document de stratégie concernant une initiative qui vise à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants en l'espace d'une génération. Une stratégie révisée et un projet de plan de travail seraient présentés au Conseil du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) lors de sa réunion de janvier 2007 et au Conseil d'administration du PAM lors de sa première session ordinaire de février 2007. Les deux organisations s'efforceraient d'appeler l'attention sur ce problème et sur les solutions possibles dans le monde et aideraient les gouvernements des pays à procéder à des analyses, établir des priorités et prendre des mesures pour amplifier cette initiative.
13. Le Conseil a félicité le Directeur exécutif d'avoir lancé l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Reconnaissant l'immensité de la tâche, il a demandé des éclaircissements sur certains points. Le Secrétariat a confirmé que certains aspects de la stratégie commençaient déjà à être mis en place dans plusieurs pays.
14. L'Initiative n'aurait aucun effet sur les travaux habituels des bureaux de pays du PAM et n'entraînerait pas de réaffectation de fonds du Programme, l'aide alimentaire étant fournie par le PAM uniquement dans le cadre des programmes existants. Les partenaires seraient des organismes des Nations Unies, des ONG, des donateurs, des banques de développement, des organisations du secteur privé et la société civile. Les interventions appuyées par l'Initiative seraient fondées sur une analyse au niveau national et sur l'étude pratique des actions qui ont donné de bons résultats et seraient intégrées dans les dispositifs existants. Le plan de travail comporterait les activités de renforcement des capacités nécessaires pour assurer la pérennité des réalisations. L'expérience du PAM en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité ainsi que sa présence dans les pays faciliteraient le ciblage au niveau des communautés. La contribution du PAM à un secrétariat de l'Initiative installé à Rome, qui était estimée à 500 000-750 000 dollars, devrait être financée par des fonds ne relevant pas du budget administratif et d'appui aux programmes.



15. À la première session ordinaire de 2007, le Secrétariat fournirait au Conseil des renseignements supplémentaires sur le rôle de l'Initiative et son budget pour 2007-2008, ainsi que sur la composition du Groupe de partenaires et proposerait un calendrier d'exécution du plan de travail pour 2007-2008. Certains membres du Conseil ont demandé que ces éléments soient pris en compte dans le projet de décision.

### **Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: deuxième rapport intérimaire sur le plan d'exécution (2006/EB.2/3)**

16. Le Secrétariat a présenté le document intitulé "Renforcement de l'évaluation des besoins d'urgence: deuxième rapport intérimaire sur le plan d'exécution". Le Conseil a donné son approbation aux améliorations apportées à la responsabilisation et à la transparence des pratiques d'évaluation, à la mise au point de méthodes et d'instructions normalisées pour les évaluations, à l'inclusion de l'analyse des marchés et de la nutrition dans les évaluations, à l'amélioration des informations de référence et au renforcement des instruments permettant de distinguer l'insécurité alimentaire chronique de l'insécurité aiguë. En 2007, la priorité serait donnée à la consolidation et à l'intégration des améliorations.
17. Il fallait encore travailler pour mesurer l'exactitude des évaluations en surveillant les indicateurs de sécurité alimentaire pendant les interventions, apprécier les liens entre les conclusions des évaluations et la programmation et établir des évaluations comparables pour tous les pays. Il appartenait aux directeurs de pays du PAM d'effectuer des évaluations avant de prendre des décisions de programmation. L'inclusion de l'analyse des marchés dans les évaluations permettait au PAM de savoir plus clairement dans quels cas il convenait de fournir une aide en espèces plutôt qu'en vivres. Les résultats d'une étude de l'Institut de développement outre-mer (Royaume-Uni) traitant des liens entre les évaluations et les décisions prises en matière de programmation, devraient être prochainement connus.
18. En réponse aux préoccupations soulevées par le Conseil concernant la nécessité d'élargir les modalités de financement des évaluations, le Secrétariat a expliqué que celles-ci sont habituellement financées au titre des coûts d'appui directs (CAD), ce qui peut poser un problème pour les petits bureaux de pays. Le CII pouvait être utilisé dans les situations d'urgence survenant brutalement mais il fallait que le siège fournisse des ressources financières lorsqu'une évaluation était contestée ou que des données supplémentaires, des concours de spécialistes ou des études indépendantes étaient nécessaires; or, le fonds établi au siège n'est pas entièrement financé pour 2007. Le Secrétariat s'est félicité du soutien financier et technique que l'Union européenne, l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni et le Danemark apportaient au projet de renforcement des capacités d'évaluation et des besoins d'urgence (SENAC).
19. L'intégration de postes de spécialistes de l'évaluation dans le plan de gestion devait être proposée. En octobre 2006, 400 agents du PAM et d'autres organisations partenaires avaient bénéficié d'une formation. Le Danemark a financé les premiers travaux visant à renforcer les capacités d'évaluation des gouvernements.
20. Le PAM élargissait ses partenariats en rapport avec les évaluations des besoins: alors qu'il s'était fixé comme objectif de conduire 75 pour cent des évaluations avec les Nations Unies et les ONG partenaires en 2006, le pourcentage atteignait 83 pour cent. Le PAM collaborait avec des partenaires pour établir des références relatives à la sécurité alimentaire dans le cadre du projet SENAC et s'efforçait de mettre au point avec l'Institut



international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) un indicateur supplétif universel de la sécurité alimentaire fondé sur la diversité du régime alimentaire, la fréquence de l'alimentation et la provenance des produits alimentaires.

21. Le Conseil a accueilli avec satisfaction les travaux entrepris par le PAM pour améliorer l'évaluation des besoins d'urgence et notamment adapter la méthode de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence au cas de chaque pays. Des membres ont encouragé le PAM à faire participer des fonctionnaires nationaux aux prochaines formations et l'ont incité à maintenir et à élargir les partenariats.

---

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES**

### **Troisième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales du secteur public (2006/EB.2/4)**

22. Le Secrétariat a présenté ce rapport, qui contenait les amendements proposés au Statut, au Règlement général et au Règlement financier requis pour permettre l'application au PAM des normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS) à compter du 1er janvier 2008. La principale modification concernait l'établissement des états financiers sur une base annuelle et non plus biennale. Ces modifications ont été entérinées en octobre 2006 par le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB).
23. Le Conseil a félicité le PAM pour la rapidité de son action, réaffirmant son appui à l'application des normes IPSAS pour améliorer la transparence, l'efficacité et le suivi en matière financière au PAM. En réponse aux membres du Conseil qui avaient demandé des éclaircissements sur l'établissement d'un rapport financier annuel tout en maintenant un cycle budgétaire biennal, le Secrétariat a expliqué que les budgets, qui correspondaient au Plan de gestion, étaient des outils de gestion, alors que les rapports financiers présentaient les résultats effectifs et étaient susceptibles d'être vérifiés; Le Secrétariat a rappelé qu'il s'était engagé à publier régulièrement des comparatifs entre les dépenses inscrites au budget et les dépenses effectives et qu'il fournirait une analyse supplémentaire de cette question à la première session ordinaire du Conseil de 2007.
24. Le Conseil a adopté la décision, étant entendu que le Bureau examinerait la question du cycle budgétaire avec le Commissaire aux comptes et le Comité d'audit.

### **Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes concernant les opérations de l'exercice biennal 2004–2005 (2006/EB.2/5)**

25. Le Secrétariat a indiqué que le PAM avait appliqué 17 des 45 recommandations du Commissaire aux comptes. Le Secrétariat s'est engagé à atteindre un taux d'exécution nettement supérieur pour la fin de 2006.
26. Le Conseil a accueilli le rapport avec satisfaction, félicitant le PAM pour ses efforts dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes. À la demande du Conseil, le Secrétariat a expliqué comment le PAM avait fixé des dates limites réalistes pour l'application des recommandations. Le Conseil a entériné les recommandations du



CCQAB et du Comité financier de la FAO concernant la nécessité d'un examen par le Commissaire aux comptes des progrès de l'application de ses recommandations.

27. Le Commissaire aux comptes s'est dit tout à fait disposé à inclure dans ses rapports intérimaires ses observations sur l'application par le PAM de ses recommandations. Il n'était néanmoins pas très favorable à la hiérarchisation des recommandations et envisagerait d'autres moyens de leur assigner un degré de priorité. Les modifications de la présentation du rapport se feraient en consultation avec le Comité d'audit et le Bureau.

### **Programme de travail du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2006–2007 (2006/EB.2/6)**

28. Le Commissaire aux comptes a présenté son programme, en abordant divers thèmes qui avaient été suggérés par le Conseil, le Bureau et lui-même, et s'est dit prêt à faire preuve de souplesse pour tenir compte de l'évolution de la situation au PAM et dans le monde entier.
29. Réservant un accueil favorable au programme, les membres du Conseil ont demandé qu'un suivi plus étroit de la structure des coûts du PAM soit mis en place. Le Commissaire aux comptes a souligné que tous les aspects de la vérification touchaient déjà à l'efficience et à la rentabilité; il examinerait avec le Bureau les moyens de fournir de plus amples renseignements sur les catégories de coûts. En réponse aux questions posées par les membres du Conseil, le Commissaire aux comptes a expliqué que le passage aux normes IPSAS aurait certainement une incidence sur la vérification, principalement du fait de l'adoption d'états financiers annuels.

---

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST**

**Programme de pays— Tchad 10478.0 (2007–2010) (2006/EB.2/7)**

**Programme de pays— Guinée 10453.0 (2007–2011) (2006/EB.2/8)**

**Projet de programme de pays— Sénégal 10451.0 (2007–2011) (2006/EB.2/9)**

**Rapport sur la suite donnée à l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005 (2006/EB.2/10)**

30. Le Directeur régional a présenté une vue d'ensemble des activités menées par ODD. Il a souligné les taux élevés de malnutrition dans l'ensemble du Sahel et la crise nutritionnelle qui sévissait dans le nord du Sahel. Il a rendu compte de l'action menée par le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour combattre la malnutrition. Le PAM avait préparé une série d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) dans la région, ou modifié les interventions déjà en place, et avait besoin de 40 millions de dollars au cours des 12 prochains mois pour les mener à bien. Le Directeur régional a fait le point de l'IPSR pour la région côtière de l'Afrique de l'Ouest: les personnes déplacées au Libéria étaient rentrées chez elles et l'on prévoyait que le rapatriement volontaire des réfugiés libériens serait achevé d'ici à juin 2007. La prolongation de l'IPSR exigeait une augmentation budgétaire de 13 millions de dollars.



31. Le Directeur régional a également informé le Conseil de l'avancement des plans d'intervention ONU/PAM en cas d'urgence en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée, au Libéria et au Mali. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires avait désigné le PAM comme institution chef de file pour le plan d'urgence interinstitutions. Le Programme avait achevé ses évaluations des besoins alimentaires, et une équipe d'intervention d'urgence se tenait prête. Au Tchad, le nombre de personnes déplacées avait augmenté en raison du conflit en cours et il était convenu que l'intervention la plus importante dans l'immédiat était de leur distribuer des semences, en collaboration avec la FAO. Le PAM avait besoin de 18 millions de dollars supplémentaires pour porter secours aux réfugiés dont l'état nutritionnel était préoccupant.
32. La structure de coordination régionale de l'Alliance pour l'éducation de base dans le Sahel était progressivement renforcée, et le PAM mettait au point un plan de travail conjoint avec l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'appui des donateurs était essentiel pour garantir que les enfants vulnérables bénéficiaient de toutes les composantes de l'initiative "Un bagage pour la vie". Le PAM suivait la situation de la grippe aviaire, qui avait d'abord frappé le Nigéria avant de se propager à d'autres pays, où les élevages étaient abattus et où la consommation de volaille avait chuté de manière spectaculaire. Il était à craindre que les oiseaux migrateurs qui quitteraient l'Europe pendant l'hiver n'apportent de nouveaux cas.
33. Le Directeur régional a présenté le projet de programme de pays établi pour le Sénégal pendant la période 2007–2011. Il s'agissait d'un programme géographiquement concentré, axé sur l'éducation et le développement des enfants et sur la prévention de la malnutrition et des crises alimentaires. Les possibilités d'achats locaux étaient limitées, le pays ayant de faibles capacités de production et le PAM voulant éviter de déstabiliser les marchés locaux. Le Programme développait néanmoins ses contacts avec les fournisseurs locaux au cas où les conditions devenaient plus favorables. Le Gouvernement avait présenté brièvement ses vastes programmes destinés à promouvoir l'agriculture et à contribuer à la lutte contre la pauvreté.
34. Le Directeur régional a également présenté le "Rapport sur le suivi de l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005", dans lequel le PAM décrivait les mesures qu'il avait déjà prises et celles qu'il entendait prendre, en prenant en considération: i) les principales conclusions et recommandations de l'examen *a posteriori* de l'opération au Niger; ii) l'évaluation de l'opération au Niger; iii) l'analyse faite en interne; et iv) la disponibilité des ressources pour les projets approuvés. Le Directeur régional a expliqué comment le PAM travaillait avec ses partenaires pour renforcer les systèmes d'alerte rapide, les évaluations des besoins et les plans d'intervention en cas d'urgence. Le PAM travaillait en étroite collaboration avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour s'assurer que les questions d'endettement, de reconstitution du bétail et de fonctionnement des marchés étaient prises en compte dans l'analyse de la sécurité alimentaire. Toutes les parties prenantes devaient engager une action concertée et à long terme pour éviter de futures crises similaires. Le PAM travaillait aux côtés de la FAO et du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour trouver des moyens d'augmenter la production rurale régionale, tandis que l'UNICEF s'occupait en priorité des secteurs sociaux et que le CILSS et le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWSNET) se spécialisaient sur les questions de sécurité alimentaire et les méthodes d'évaluation des besoins.

35. Le Gouvernement nigérien a décrit les projets de développement nationaux destinés à éviter de nouvelles crises, notamment un vaste plan d'irrigation, un programme de soins gratuits pour les enfants, la protection des zones de pâturage et la reconstitution de stocks nationaux de sécurité. Les membres du Conseil ont relevé que l'aide au développement était insuffisante et que les problèmes, bien réels, du Sahel exigeaient des solutions à long terme. Les gouvernements, le système des Nations Unies, les donateurs et les autres parties prenantes se trouvaient face à un défi de taille: mettre en place le mécanisme le plus efficace et performant possible pour résoudre les nombreux problèmes qui menaçaient la sécurité alimentaire dans l'ensemble du Sahel. Les membres du Conseil ont demandé au PAM de se préoccuper en priorité des besoins des groupes les plus vulnérables.
36. Le Directeur régional a rappelé à quel point le PAM travaillait en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, avec l'UNICEF sur les questions de nutrition, avec le CILSS et FEWSNET sur les questions d'alerte rapide et avec les équipes des Nations Unies pour la préparation aux situations d'urgence. Le PAM considérait la crise au Niger comme une "sonnette d'alarme" pour toutes les parties prenantes: les causes profondes de la vulnérabilité avaient été trop longtemps négligées. Le manque de nourriture n'était pas la seule cause de la malnutrition. Le Directeur régional a insisté sur le manque d'eau salubre et d'installations sanitaires, les rares moyens de subsistance, la méconnaissance des moyens de subsistance des éleveurs, de même que les mauvaises pratiques d'allaitement et de sevrage. Il a instamment prié les donateurs de soutenir les efforts déployés par le PAM pour répondre aux besoins des populations vulnérables en Afrique de l'Ouest.

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**

**Programme de pays—Éthiopie 10430.0 (2007–2011) (2006/EB.2/11)**

**Programme de pays—République-Unie de Tanzanie 10437.0 (2007-2010)  
(2006/EB.2/12)**

**Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil  
d'administration pour approbation—Burundi 10528.0 (2006/EB.2/13)**

**Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil  
d'administration pour approbation—République-Unie de Tanzanie 10529.0  
(2006/EB.2/14)**

37. Le Secrétariat a présenté les opérations du PAM relevant d'ODK: 25 millions de personnes recevraient 4,9 millions de tonnes de vivres, d'un coût de 2,8 milliards de dollars, soit un tiers du portefeuille total du PAM. Des années de conflits et de récoltes médiocres avaient rendu de nombreuses régions vulnérables; plusieurs bonnes récoltes consécutives étaient nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire. Pour éviter des ruptures d'approvisionnement, le PAM avait besoin d'annonces de contributions en nature pour la fin novembre et de contributions en espèces pour la fin décembre 2006. Des évaluations étaient en cours, et le PAM et la FAO avaient lancé une initiative visant à résoudre la vulnérabilité alimentaire dans la corne de l'Afrique.



38. À Djibouti, faute de pluies, de nombreux pasteurs auraient besoin d'une aide tout au long de 2007. En Érythrée, les opérations avaient été interrompues étant donné que le Gouvernement avait monétisé 64 000 tonnes de produits alimentaires du PAM en réserve pour financer ses propres programmes de travail rémunéré, en infraction aux règles du PAM. À la suite de réunions de haut niveau n'ayant pas abouti à un résultat satisfaisant, le PAM a lancé une procédure d'arbitrage officielle pour rectifier la situation. En Éthiopie, il était prévu que les récoltes seraient bonnes sur les hauts plateaux, mais 1,7 million de pasteurs auraient besoin d'une aide alimentaire dans le sud à la suite d'inondations et de mauvaises récoltes. Deux des trois millions de personnes dans le besoin durant le deuxième semestre de 2006 ont bénéficié d'une aide du PAM. Les programmes visant à mettre en place des filets de sécurité en collaboration avec le Gouvernement ont compté 8 millions de bénéficiaires; une IPSR allait venir en aide à 750 000 réfugiés et personnes déplacées entre 2007 et 2011.
39. Au Kenya, le PAM a fourni une aide à 3,6 millions de personnes touchées par la sécheresse. Un tiers des 31 millions de personnes pratiquant l'agropastoralisme dans le pays ont souffert de l'imprévisibilité des précipitations, de l'instabilité des marchés et du conflit; 80 000 réfugiés de plus étaient attendus en provenance de la Somalie à la fin de 2006. Dans le nord de la Somalie, la sécurité s'était améliorée mais de nouveaux conflits avaient éclaté au sud. La saison des pluies avait bien démarré et le transport maritime avait repris, mais les prix du bétail avaient augmenté et la situation économique, politique et sociale restait fragile.
40. En Ouganda, les négociations de paix avec l'Armée de résistance du Seigneur, entre autres points positifs, avaient amélioré la mobilité mais des épidémies de choléra et de grippe aviaire empêchaient les réfugiés de retourner dans le sud du Soudan. Une petite IPSR était en cours de préparation pour le Rwanda, où 28 pour cent des 2,1 millions d'habitants vivaient dans l'insécurité alimentaire et où l'on comptait 40 000 réfugiés, principalement en provenance de la République démocratique du Congo, où les premières élections depuis près de 40 ans avaient été organisées en juillet 2006. Le PAM entendait améliorer le ciblage et la prise en charge par le Gouvernement des opérations dans le pays, notamment une IPSR élargie à partir de juillet 2007. En République du Congo, une IPSR visait 200 000 bénéficiaires; le taux de scolarisation dans le primaire était passé de 90 pour cent dans les années 90 à 60 pour cent en 2005. La prévalence du VIH/sida avait atteint 10 pour cent dans le sud, 3,5 pour cent à Brazzaville et 5 pour cent à Pointe Noire.
41. Le Secrétariat a présenté deux IPSR, pour le Burundi et pour la République-Unie de Tanzanie, expliquant que, compte tenu des circonstances, les IPSR par pays étaient plus efficaces qu'une IPSR régionale. En septembre 2006, un cessez-le-feu conclu avec les forces rebelles avait officiellement mis fin à 15 ans de conflit au Burundi. La faim allait probablement se généraliser en raison de certaines maladies frappant les cultures. L'insécurité alimentaire était particulièrement marquée dans le nord et le nord-est, où 70 pour cent des ressources de l'IPSR seraient destinés à financer trois mois de rations pour les réfugiés retournant chez eux, des activités Vivres contre travail et Vivres au profit de l'éducation. Le Vice-Directeur exécutif a informé le Conseil que le Gouvernement burundais et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Burundi allaient probablement demander au PAM d'appuyer l'accord de cessez-le-feu en apportant une aide alimentaire à 3 000 personnes vulnérables dans les camps, en attente de la démilitarisation. Dans le cadre de l'IPSR en République-Unie de Tanzanie, une aide alimentaire serait fournie à 290 000 réfugiés et autres personnes vulnérables durant deux ans, compte tenu du rythme plus lent que prévu du retour des réfugiés. Le Secrétariat a exprimé sa gratitude au

Gouvernement tanzanien qui accueillait de très nombreux réfugiés et au Gouvernement japonais pour sa collaboration.

42. Le Conseil s'est dit satisfait du rapport régional et a approuvé les deux IPSR, en demandant des éclaircissements sur certains points. Le Secrétariat a répondu qu'au Burundi, le ciblage serait suivi de près; le coût des produits alimentaires était élevé dans ce pays sans accès à la mer, où les risques importants en matière de sécurité obligeaient à faire escorter les véhicules. Compte tenu de la stabilité de la production et de la croissance démographique, la situation ne s'améliorerait que lentement, d'où la durée de deux ans prévue pour l'IPSR. La collaboration avec le nouveau Gouvernement et ses ministères avait démarré et le renforcement des capacités allait permettre au Gouvernement d'assurer la reprise des opérations après le retrait du PAM.

### **Projet d'assurance-sécheresse en Éthiopie: mise à jour et plan de travail relatif à la gestion des risques météorologiques pour 2007 (2006/EB.2/15)**

43. Le Secrétariat a fait le point sur le projet d'assurance-sécheresse en Éthiopie et sur le plan de travail relatif à la gestion des risques météorologiques pour 2007. La première phase du projet avait démontré que mettre en commun les risques liés à la sécheresse sur les marchés mondiaux était possible dans le contexte de l'objectif stratégique visant à protéger les moyens de subsistance dans les pays en développement. Le Conseil a été invité à autoriser le Secrétariat à préparer un programme de travail pour la deuxième phase, lequel serait ensuite présenté aux homologues, dont la Banque mondiale et les donateurs, qui seraient encouragés à faire progresser le projet.
44. Les membres du Conseil ont demandé des renseignements sur les conséquences potentielles de l'assurance-sécheresse et ont exprimé leurs préoccupations quant aux coûts escomptés, aux questions se rapportant aux fonds propres et à la durabilité. Certains membres ont demandé si le mandat du PAM prévoyait qu'il assume un rôle macro-économique; ils se sont dits préoccupés par le fait que le régime d'assurance météorologique serait piloté par les donateurs, qu'il ne prévoyait pas de mesures en faveur des agriculteurs et qu'il n'établissait pas de distinction entre l'insécurité alimentaire transitoire et l'insécurité alimentaire chronique. D'autres ont suggéré que ce régime d'assurance soit lié à des dispositifs servant de filets de sécurité; ils ne voyaient pas d'objection au projet de décision, mais ont suggéré que le Conseil entame un examen plus approfondi de la stratégie.
45. Les membres du Conseil ont émis des doutes au sujet de l'indice météorologique et de la fiabilité des indicateurs de sécheresse pour définir la vulnérabilité individuelle des agriculteurs dans le cas de sécheresse de plus courte durée; il se pourrait que le régime d'assurance ne renforce pas les capacités locales et qu'il sape les structures établies pour la gestion des crises. D'autres solutions pourraient être plus efficaces pour réduire la vulnérabilité.
46. Le PAM a néanmoins été félicité d'avoir considéré des produits financiers susceptibles de protéger les pays en développement des conséquences des situations d'urgence; le projet pilote avait suscité l'intérêt d'institutions telles que la Banque mondiale et le Ministère britannique du développement international (DFID). Certains membres ont suggéré d'envisager d'autres formules d'assurance couvrant l'approvisionnement en eau et la santé animale.



47. Certains se sont dits favorables à la proposition concernant la deuxième phase, au cadre intégré pour les interventions en cas d'urgence en vue de protéger les moyens de subsistance; certains ont demandé une description plus détaillée du programme, incluant un résumé du débat et un appel au PAM pour qu'il aide à trouver d'autres organisations susceptibles d'y participer.
48. Le Secrétariat a pris acte des préoccupations exprimées par le Conseil: il ne lui demandait son autorisation que pour préparer une proposition, telle que définie au paragraphe 14 du document. À la suite d'un débat supplémentaire, le Secrétariat a proposé un nouveau projet de décision, qui a été amendé et adopté après de longs débats entre les Listes.

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE**

### **Programme de pays—Mozambique 10446.0 (2007-2009) (2006/EB.2/16)**

### **Projet de programme de pays—Zambie (2007–2010) (2006/EB.2/17)**

### **Augmentation budgétaire pour l'IPSR—Afrique australe 10310.0 (2006/EB.2/18)**

49. Le Directeur régional a présenté la situation d'ODJ. L'IPSR régionale couvrait sept pays confrontés à la "triple menace" de l'insécurité alimentaire, du VIH/sida et de l'affaiblissement de la capacité de gouvernance. Dans la plupart des pays, les récoltes avaient été bonnes mais la saison de soudure démarrait et les ruptures d'acheminement étaient possibles. Au Mozambique, les rations avaient été réduites et le manque de fonds pourrait avoir une incidence sur les accords conclus sur place avec des ONG, qui venaient à expiration en décembre. Le nombre maximal de bénéficiaires des interventions du PAM en 2006 était de 4,3 millions de personnes, soit la moitié des effectifs de 2005. L'assistance fournie par le Programme incluait des suppléments nutritionnels pour les patients sous traitement antirétroviral et des vivres pour les tuberculeux, les femmes enceintes et les orphelins. Le principal problème du PAM était de faire face à la variation considérable des volumes de vivres à livrer. Des ressources en numéraire devaient être disponibles pour procéder aux achats locaux et régionaux et le PAM encourageait les donateurs à confirmer leurs financements. Les gouvernements hôtes de la région avaient accru leur assistance. Le Directeur régional a également présenté l'augmentation budgétaire pour l'IPSR régionale Afrique australe 10310.0 et pour le projet de programme de pays Zambie 10447.0 (2007–2010).
50. Les membres du Conseil se sont posé la question de savoir si le programme de pays Zambie était le moyen le plus efficace de combattre la faim et ont demandé des informations sur la participation des bénéficiaires et sur ce qui était prévu pour assurer la viabilité de l'intervention à terme. Ils ont encouragé le PAM à améliorer la coordination avec les autres organisations des Nations Unies et à tirer parti des structures administrées par le pays, à adapter les programmes aux systèmes nationaux et à veiller à la généralisation des avantages, ainsi qu'à renforcer les capacités en vue de la prise en charge des interventions par le Gouvernement. Le Conseil a encouragé le PAM à améliorer ses systèmes d'information sur la vulnérabilité et à ne pas oublier l'incidence possible d'El Niño. Il a noté que l'ampleur des IPSR régionales pourrait être limitative pour les donateurs ayant fixé des plafonds au montant pouvant être dépensé pour un seul



programme, et a encouragé le PAM à demander des fonds supplémentaires dans le cadre d'IPSR par pays.

51. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'il prendrait en compte l'examen à venir de l'aide alimentaire. Le Directeur du bureau de pays en Zambie a donné des détails supplémentaires sur la participation des bénéficiaires et sur les plans définis pour assurer la viabilité à terme du programme de pays; il a assuré les membres du Conseil que leurs observations seraient prises en compte dans la version finale du document concernant le programme de pays Zambie. Le Secrétariat préférerait des IPSR par pays à l'extension de l'IPSR régionale.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

### Programme de pays – Bangladesh 10410.0 (2007-2010) (2006/EB.2/19)

#### Intervention prolongée de secours et de redressement soumise au Conseil d'administration pour approbation – Myanmar 10066.3 (2006/EB.2/20)

52. Le Directeur régional d'ODB a présenté l'IPSR Myanmar, qui devait couvrir les besoins de 1,6 million de bénéficiaires pendant une période de trois ans, à compter de janvier 2007. La situation demeurait problématique en raison de l'accès limité des agriculteurs aux marchés et des difficultés rencontrées par la communauté internationale pour se rendre dans certaines régions. Des négociations étaient en cours entre le système des Nations Unies et le Gouvernement pour faciliter l'accès aux populations. Le Gouvernement japonais et les Nations Unies discutaient de la possibilité de recourir au Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine.
53. La situation politique et les problèmes de logistique et de sécurité rendaient les conditions difficiles en Afghanistan, auxquelles était venue s'ajouter une sécheresse ayant exigé une aide supplémentaire d'un montant total de 70 millions de dollars. Le coût de l'IPSR 2006-2008 avait été estimé à 441 millions de dollars, dont 37 pour cent seulement avaient été financés. Le PAM avait reçu 10 millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF).
54. En République populaire démocratique de Corée, le PAM avait diminué le volume de son aide, à l'instar de la République de Corée, qui avait suspendu son aide alimentaire bilatérale, et de la Chine, qui avait réduit son aide. Il était possible d'assurer le suivi des opérations mais de manière limitée. L'accès du PAM aux populations dépendrait de la politique gouvernementale. Dans les conditions actuelles, le Programme était dans l'impossibilité de vérifier que l'intégralité de son aide parvenait à ses bénéficiaires. Le représentant du Gouvernement a fait observer que les conditions du suivi s'étaient améliorées. La Commission européenne a annoncé qu'elle avait approuvé un budget de 8 millions d'euros destiné à financer des projets axés sur la santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la lutte contre les inondations dans le pays. Elle se demandait néanmoins si les stratégies de survie avaient été prises en compte avant de déterminer les besoins d'aide alimentaire. Le Programme a répondu que les difficultés d'accès avaient limité les missions d'évaluation.



55. Le Gouvernement cambodgien avait remboursé la totalité de la valeur des produits alimentaires détournés en 2004. Le PAM avait été contraint de réduire ses effectifs en raison d'un grave déficit de financement et craignait de devoir mettre fin à ses opérations. Le représentant australien a annoncé que son gouvernement avait fait don de 4 millions de dollars au PAM pour qu'il poursuive ses activités au Cambodge et a encouragé d'autres gouvernements à faire de même.
56. La nouvelle mission de maintien de la paix était arrivée au Timor-Leste. Le PAM accusait un déficit de financement de 9,6 millions de dollars pour son programme d'aide aux réfugiés et son IPSR. L'insécurité allait s'aggravant à Sri Lanka: l'accès à certaines populations démunies était restreint, ce qui les plongeait dans une détresse encore plus grande. Le PAM avait réaffecté ses ressources et organisé deux opérations spéciales, l'une pour la préparation aux situations d'urgence et l'autre pour des opérations aériennes destinées à soutenir l'action des organisations humanitaires. Les efforts de reconstruction progressaient dans les régions frappées par le tsunami, mais l'Aceh peinait à se relever de la catastrophe. Le PAM avait mis sur pied un Service chargé des expéditions maritimes et destiné à accélérer les efforts de relèvement, financé par le Fonds d'affectation multidonateurs de la Banque mondiale, mais la sous-utilisation de ce service par les partenaires du Programme avait fait grimper les prix unitaires.
57. Le Directeur régional a rappelé que le PAM continuait de secourir les populations sinistrées par le tremblement de terre en Asie du Sud et les victimes de la sécheresse au Népal. Une mission d'évaluation avait établi qu'aucune aide alimentaire n'était nécessaire en Mongolie. Le PAM allait travailler avec l'*Asia Philanthropist Trust*, nouvellement créé pour réunir des fonds privés destinés à soutenir son action. ODB développait ses capacités en matière de technologies de l'information et de communications dans les situations d'urgence afin de i) donner à son personnel les moyens de travailler dans des zones reculées et ii) de créer des doublons dans le système afin qu'il continue de fonctionner en permanence. Le Bureau régional mettait également au point un système de gestion des produits alimentaires destiné à améliorer leur conservation.
58. En réponse aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil face au manque de ressources pour l'opération d'urgence à Mindanao (Philippines), le Directeur régional a replacé l'opération dans le contexte des efforts de consolidation de la paix: le Président philippin et le Coordonnateur résident avaient lancé l'opération, qui devait permettre aux bénéficiaires de tirer profit de l'accord de paix.

---

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE**

**Programme de pays—Égypte 10450.0 (2007-2011) (2006/EB.2/21)**

**Programme de pays—Yémen 10435.0 (2007-2011) (2006/EB.2/22)**

**Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Tadjikistan 10231.0 (2006/EB.2/23)**

59. La Directrice régionale a exposé brièvement les opérations d'ODC en soulignant que la plupart des crises alimentaires étaient imputables à des conflits plutôt qu'à des catastrophes naturelles et que les ressources du PAM étaient tout à fait insuffisantes pour financer certaines activités. Le conflit imprévu au Liban avait entraîné de nouvelles responsabilités



qui s'étaient ajoutées aux programmes déjà importants entrepris pour nourrir 9 millions de personnes dans d'autres pays de la région. Faisant appel au CII et au CERF, le PAM était entré en action dans un délai de 5 jours et avait fourni des produits alimentaires à 800 000 personnes au Liban et à des Libanais déplacés en République arabe syrienne. Les donateurs avaient rapidement offert leur généreux soutien: le premier don en nature était venu du Gouvernement libanais. Le PAM avait mis fin à son opération au Liban au début de novembre, en accord avec le Gouvernement, en se fondant sur les résultats positifs d'une évaluation des besoins.

60. Le nombre de bénéficiaires de l'aide en Palestine avait augmenté de 20 à 30 pour cent; la situation à Gaza et ailleurs était alarmante. En Iraq, la violence croissante compromettait les moyens de subsistance de la population et avait obligé 300 000 personnes à se déplacer à l'intérieur du pays en octobre. La sécurité posait également des problèmes en Géorgie et au Kirghizistan, où il n'y avait pas de bureau du PAM; en Algérie, la situation des réfugiés suscitait des préoccupations. ODC s'employait principalement à réorienter l'aide vers les groupes les plus vulnérables, à renforcer les capacités locales et à mettre progressivement fin à son action. Les opérations arriveraient à leur terme à la fin de 2007 en République arabe syrienne et en Jordanie et à la fin de 2008 en Arménie, en Géorgie et au Tadjikistan.
61. Le Secrétariat a présenté l'évaluation de l'IPSR Tadjikistan 10231.0, qui devait servir de base à une prolongation de l'intervention jusqu'en juin 2007 et à la révision des priorités face à la diminution des ressources. Le Conseil a appuyé les recommandations formulées dans l'évaluation et le projet de décision. Des informations supplémentaires ont été demandées au sujet de la contribution du Gouvernement à la mise en oeuvre de l'IPSR et du rôle du PAM dans le renforcement des capacités nationales. En réponse aux questions, le Secrétariat a confirmé que les recommandations avaient été formulées par l'équipe d'évaluation et qu'elles avaient fait l'objet d'échanges de vues avec le bureau de pays, l'équipe chargée de projet et le Gouvernement; ce dernier n'avait pas encore fait connaître sa réponse. Le renforcement des capacités avait été limité par le manque de ressources, en particulier de personnel. Les autorités locales avaient participé aux activités en fournissant des vivres et des moyens de transport, ce qui permettait d'espérer raisonnablement que le projet serait viable à long terme.
62. Le Conseil a chaleureusement félicité la Directrice régionale et ses collègues de leur excellent travail.

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

### Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Amérique centrale 10212.0 (2006/EB.2/24)

63. Le Directeur régional a présenté les activités d'ODP en faisant observer que les moyennes nationales ne traduisaient pas bien les injustices régnant dans la région: la pauvreté et la malnutrition frappaient de façon disproportionnée les populations autochtones ou d'origine africaine. Le PAM axait ses activités sur l'Objectif stratégique 5 en aidant les gouvernements à renforcer l'impact de leur action en faveur des plus vulnérables: les projets concernaient le soutien aux personnes déplacées en Colombie, la création d'usines produisant des aliments enrichis à Cuba, l'alimentation scolaire au



Honduras et l'aide aux zones frappées par les inondations et exposées aux catastrophes au Suriname. Pour citer un exemple de coopération Sud-Sud, le Venezuela avait offert des dons en faveur d'activités en Somalie et au Kenya. Le financement des opérations était très insuffisant.

64. Le Secrétariat a présenté le "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Amérique Centrale 10212.0" en soulignant que 27 pour cent seulement du volume de produits prévus avait pu être distribué en raison de l'insuffisance des fonds et de la lenteur avec laquelle les partenaires de coopération exécutaient les activités. Il ressortait de l'évaluation que des éléments de l'IPSR régionale avaient complété dans certains cas les quatre programmes de pays mais en évitant tout chevauchement des effectifs de bénéficiaires. La création de bureaux auxiliaires a permis de resserrer fort heureusement les liens avec les communautés. L'augmentation du nombre de bénéficiaires avait entraîné une dispersion des ressources. Il n'avait pas été possible de mener une action intégrée dans la région parce que la planification et le suivi au niveau régional étaient restés limités.
65. Le Conseil a été d'avis qu'il était difficile de faire le bilan de la situation dans les quatre pays de la région dans une seule évaluation d'IPSR. Il s'est demandé comment le suivi pourrait être renforcé si les fonds étaient insuffisants. Certains membres ont noté que la contribution des gouvernements à la mise en œuvre de l'IPSR n'avait pas été suffisamment reconnue. D'autres ont demandé que les cartes de la vulnérabilité soient mises à jour plus fréquemment en raison du grand nombre de tempêtes tropicales et des conditions météorologiques imprévisibles qui caractérisent la région. Le Japon a fait observer que des synergies pourraient être instaurées entre ses programmes bilatéraux et les opérations du PAM afin de fournir des médicaments aux enfants du Honduras et de mettre en œuvre un projet de prévention des catastrophes en El Salvador. D'autres membres ont estimé que l'aide aux pays d'Amérique latine constituait un investissement dans des pays susceptibles de devenir ultérieurement des donateurs.
66. Le Secrétariat a fait valoir que l'emploi de contrôleurs locaux permettait souvent d'améliorer les opérations à peu de frais et a demandé aux donateurs de contribuer à combler les déficits de ressources.

---

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2007–2008 (2006/EB.2/25)**

67. Le Secrétariat a présenté ce document évolutif, qui sera modifié à mesure que le Bureau et le Conseil demanderont que de nouvelles questions soient examinées par le Conseil en 2007 et 2008.
68. Des membres du Conseil ont demandé que les questions soulevées au cours de la deuxième session ordinaire de 2006 soient ajoutées au programme de travail. Le Secrétariat prévoyait d'étudier ces questions avec le Bureau; il serait donné suite à toutes les demandes du Conseil.



## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

### Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif (2006/EB.2/26)

69. Le Secrétariat a présenté le document intitulé "Examen des pouvoirs délégués au Directeur exécutif".
70. Ce document examinait i) l'augmentation des pouvoirs délégués au Directeur exécutif pour l'approbation des IPSR, accordée à la troisième session ordinaire du Conseil de 2004; et ii) l'augmentation des pouvoirs délégués pour l'approbation des révisions budgétaires concernant les projets et programmes de développement, accordée à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2005. La principale conclusion était que le nombre d'approbations d'IPSR par le Conseil avait diminué de 50 pour cent. En outre, le Conseil avait également passé bien moins de temps à examiner les révisions budgétaires des programmes de pays. Ni dans un cas ni dans l'autre, le Conseil n'avait perdu le contrôle et la maîtrise d'ensemble. Le mécanisme d'approbation par correspondance entre les sessions du Conseil pour les IPSR et les révisions budgétaires s'y rapportant n'avait pas été utilisé mais il demeurerait néanmoins important et allait probablement servir dans un avenir proche pour l'Afghanistan.
71. Le Conseil s'est dit favorable à la reconduction de ces délégations de pouvoirs. Il a demandé au Secrétariat de maintenir la fréquence actuelle des rapports et de demander un examen supplémentaire des délégations de pouvoirs accordées au Directeur exécutif à la deuxième session ordinaire de 2008. Le Conseil a, une nouvelle fois, souligné que le recours à l'approbation par correspondance des IPSR entre les sessions ne devrait s'appliquer qu'en cas d'urgence. Certains membres ont demandé que les renseignements sur les approbations des IPSR continuent d'apparaître dans le rapport annuel sur les résultats; il a été demandé que le Conseil examine 90 pour cent de la valeur des nouvelles IPSR et des augmentations d'IPSR au cours d'une année civile.
72. Le Secrétariat a répondu que la présentation d'un rapport deux fois par an ne posait aucun problème mais que le fait de fixer un plafond pouvait entraîner des retards lorsque des décisions urgentes s'imposaient. Il a rappelé aux membres du Conseil que toute approbation d'IPSR était affichée sur le site Web le lendemain de son approbation. Les membres du Conseil ont suggéré d'être notifiés par courrier électronique.
73. L'approbation du projet de décision a été reportée jusqu'à ce que la formulation en soit corrigée de façon à prendre en compte des souhaits du Conseil.

### Examen approfondi des ressources humaines (2006/EB.2/27)

74. Le Secrétariat a présenté le document "Examen approfondi des ressources humaines" dans le cadre des travaux visant à fournir un appui au personnel afin que le PAM soit en mesure de mener à bien sa mission en luttant contre la faim. Parmi les critères retenus figuraient la représentation géographique et l'équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs. L'examen a porté sur la planification stratégique des ressources humaines et des chiffres supplémentaires ont été fournis à la suite d'échanges de vues informels avec des membres du Conseil en octobre.
75. Les membres du Conseil ont fait allusion aux politiques des ressources humaines adoptées par les autres organisations s'occupant d'aide alimentaire qui ont leur siège à Rome et ont suggéré qu'elles soient prises en compte pour établir la politique du PAM en la matière. Certains membres se sont déclarés préoccupés par le manque d'équilibre entre



les sexes aux échelons supérieurs et n'observaient aucune évolution favorable; le PAM devrait adopter une approche plus dynamique, en particulier en ce qui concerne l'équilibre entre les sexes dans le cas des agents provenant de pays en développement.

76. Le Secrétariat a informé le Conseil qu'il envoie des missions de recrutement dans les pays en développement économique, fait paraître des offres d'emplois dans la presse, a des liens avec les établissements d'enseignement et utilise les réseaux. Il communique les avis de vacances de postes aux autres organisations ayant leur siège à Rome. Les décisions de recrutement sont souvent prises par les fonctionnaires d'encadrement, par délégation; dans les situations d'urgence, les besoins en effectifs doivent parfois l'emporter sur les objectifs fixés en matière de ressources humaines. Le Secrétariat était en train d'organiser la remontée de l'information au personnel d'encadrement au sujet des prestations professionnelles par rapport aux objectifs de recrutement. Il envisageait d'organiser une évaluation du rôle de l'encadrement pour promouvoir la diversité au stade du recrutement.
77. Certains membres ont proposé qu'un document d'orientation relatif aux ressources humaines soit soumis au Conseil; le Secrétariat a suggéré que le Conseil note que le changement de Directeur exécutif pourrait avoir une incidence sur la préparation et la date de présentation d'un document de ce genre.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITES AU SOUDAN

78. Le Directeur du PAM au Soudan a présenté le plan d'aide au Soudan pour 2007, dont le montant total projeté s'élevait à 685 millions de dollars, un chiffre légèrement inférieur mais représentant néanmoins une réduction substantielle par rapport au montant de 2006, qui s'élevait à 746 millions de dollars.
79. Le Darfour a bénéficié de 71 pour cent du montant total de cette aide. Les distributions générales de vivres étaient principalement destinées aux populations déplacées à l'intérieur du pays; 10 pour cent seulement des programmes de redressement ont pu être exécutés en 2006; les chiffres prévus pour 2007 semblaient donc plus réalistes. La sécurité était devenue un grave problème et des hélicoptères étaient actuellement nécessaires pour transporter le personnel.
80. Dans le sud, l'accord global de paix restait en vigueur mais demeurait fragile. Il était nécessaire de passer des interventions de l'Opération survie au Soudan à l'aide au redressement, mais de nombreux obstacles restaient à surmonter: les moyens limités dont disposait le nouveau Gouvernement du sud du Soudan; l'étendue considérable de la zone d'intervention et le nombre important de candidats au retour, difficiles à identifier en tant que bénéficiaires potentiels de l'aide humanitaire. Les distributions générales de vivres seraient diminuées de moitié en 2007 en réduisant les effectifs de bénéficiaires, en limitant l'assistance à trois mois par an et en liant les distributions de vivres à des projets communautaires destinés à renforcer les capacités, par exemple des activités Vivres au profit du redressement. Les personnes déplacées continueraient de recevoir des vivres pendant les trois premiers mois suivant leur retour dans le cadre des distributions générales; l'assistance en faveur du redressement serait accrue. En 2006, le PAM avait pu nettement réduire le nombre de ses largages aériens en prépositionnant des réserves de vivres suffisantes dans les zones reculées avant la saison des pluies du mois d'avril (grâce à la mobilisation des ressources nécessaires en temps voulu) et en participant à la réparation et au déminage des routes. Aucun largage n'avait eu lieu au Darfour en 2006. Le prix des céréales avait par ailleurs baissé de moitié sur les sites accessibles par la route, pour le plus



grand bien des rapatriés. Les coûts de transport avaient baissé, passant de 532 à 480 dollars la tonne.

81. Dans les trois zones de transition entre nord et sud et dans le sud du pays, les distributions générales avaient été réduites et les activités de redressement, multipliées. Un accord de paix dans l'est du pays pourrait améliorer la situation dans cette région, qui demeurait néanmoins la plus gravement touchée par la malnutrition. La taille des rations alimentaires avait été diminuée pour maîtriser les coûts.
82. L'opération d'urgence en cours était financée à hauteur de presque 90 pour cent. 35 millions de dollars supplémentaires étaient nécessaires pour financer les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies; d'après les estimations, le projet routier avait besoin de 40 millions de dollars en 2007 pour financer les activités d'entretien. Il a été demandé aux donateurs de poursuivre leur généreux soutien.
83. Les membres du Conseil ont pris acte des efforts déployés par le PAM pour diminuer les largages aériens et les coûts de transport et l'ont encouragé à s'employer désormais à réduire les dépenses de logistique.

---

## HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

84. Le Directeur exécutif a accueilli l'invité d'honneur, M. A. Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Celui-ci a décrit la coopération entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM comme étant un modèle de coopération interorganisations, en prenant pour exemple l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Il a évoqué les changements climatiques et la détérioration de l'environnement, le fanatisme religieux, le racisme et la xénophobie, ainsi que les migrations, autant de phénomènes produits par une mondialisation à deux vitesses qui multipliait le nombre de réfugiés, de personnes déplacées et de migrants. Il a souligné qu'il importait d'aider les personnes qui choisissaient de rentrer chez elles après un conflit, notamment pour qu'elles ne deviennent pas des migrants clandestins.
85. En réponse aux questions des membres du Conseil, M. Guterres a expliqué que le rôle de la coordination était d'éviter les doublons inutiles, de combler les lacunes et d'obtenir rapidement des résultats. Il importait que, dans chaque pays, les principaux acteurs, y compris les organismes des Nations Unies, apprennent à coordonner leurs efforts. Il a fait observer que le principe de l'action groupée menée par une institution chef de file pouvait s'appuyer sur de nombreux mécanismes existants et que le PAM montrait l'exemple en jouant un rôle de pionnier dans ce système. Le PAM et le HCR avaient mené conjointement 19 missions d'évaluation en 2006. Le rôle de protection joué par le PAM était également important pour le HCR, et M. Guterres a notamment évoqué les violences faites aux femmes dans le contexte des distributions d'aide alimentaire. Le PAM avait également donné l'exemple en rapprochant les moulins des camps de réfugiés et était donc particulièrement bien placé pour répondre aux préoccupations du Conseil concernant le prix de la mouture.
86. M. Guterres a souligné qu'il importait de donner aux femmes un pouvoir décisionnel. Il a expliqué que le HCR n'était pas directement impliqué dans les politiques d'immigration, mais que, face au nouveau marché du travail qui se faisait jour à l'échelle planétaire, il était conscient de la nécessité de créer des conditions favorables à des flux migratoires se déroulant dans l'ordre et la dignité. Il a rendu hommage à la solidarité des pays africains concernant l'accueil des réfugiés.



87. Le Directeur exécutif a remercié l'invité d'honneur et encouragé les membres du Conseil à venir se rendre compte par eux-mêmes, sur le terrain, de la qualité de la collaboration entre le HCR et le PAM.



## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

|         |  |
|---------|--|
| CAD     | coûts d'appui directs  |
| CCQAB   | Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires       |
| CERF    | Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires                |
| CII     | Compte d'intervention immédiate  |
| CILSS   | Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel   |
| DFID    | Ministère britannique du développement international                       |
| FAO     | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture        |
| FEWSNET | Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine               |
| FIDA    | Fonds international de développement agricole                              |
| IFPRI   | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires        |
| IPSAS   | normes comptables internationales du secteur public                        |
| IPSR    | intervention prolongée de secours et de redressement                       |
| ODB     | Bureau régional de Bangkok (Asie)  |
| ODC     | Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale) |
| ODD     | Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)                              |
| ODJ     | Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)                         |
| ODK     | Bureau régional de Kampala (Afrique orientale et centrale)                 |
| ODP     | Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)                    |
| ONG     | organisation non gouvernementale   |
| SENAC   | projet de renforcement des capacités d'évaluation et des besoins d'urgence |
| UNESCO  | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  |
| UNICEF  | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                     |